

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 72

MONTREAL, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MARS 1993

5 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Mary Pickford: les Oscars à l'âge de la retraite

PAGE C-1



LES ACTUALITÉS

Des anciens du CLF à la défense de la loi 101

PAGE A-2



LIVRES

Le polar des villes et le polar des champs

PAGE D-1

L'ÉCONOMIE

Week-end décisif pour Nationair

PAGE B-1



PERSPECTIVES

L'école Provigo et l'hôpital PME?

La concurrence dans le secteur public est une idée qui fait son chemin

Michel Venne

Daniel Johnson n'était pas peu fier de proposer une petite révolution, cette semaine, aux syndicats du secteur public: lier les hausses de salaire à des gains de productivité.

Plus: il admet volontiers que, dans une école ou un hôpital où les employés s'efforcent de fournir les mêmes services à meilleur coût, ils soient récompensés par une rétribution forfaitaire plus généreuse qu'ailleurs.

Les syndicats, qui ne s'attendaient pas à cela — et qui n'y croient guère, en apparence —, voient poindre la volonté de «transformer les écoles et les hôpitaux en petites PME de l'éducation et de la santé», dit Lorraine Pagé, de la CEQ.

L'Etat Provigo devient l'école Provigo. Quoi qu'on en dise, toutefois, les notions de concurrence et de productivité font leur chemin dans le secteur public. De même que cette idée de décentraliser la négociation des conditions de travail vers les écoles ou les hôpitaux, pour sortir du carcan des conventions collectives mur à mur.

L'injection de concurrence dans le système scolaire est présentée par deux professeurs de l'École nationale d'administration publique, MM. Jean-Luc Migué et Richard Marceau, comme «une condition du progrès de l'éducation», dans une étude publiée en 1989.

Dans le domaine de la santé, l'ancien ministre Claude Castonguay, devenu banquier après avoir créé en 1970 le régime d'assurance-maladie, suggérait la même chose, en 1990, pour sauver le système de la dérive.

Migué et Marceau avaient ratissé large. L'idéal à leurs yeux serait de briser le monopole de l'Etat sur l'école, par une expansion de l'enseignement privé, la déréglementation et le triomphe des règles du marché, sans se faire d'illusion sur la volonté des politiciens d'adopter pareil programme.

Parmi les facteurs contre-productifs du système public, ils désignent la structure de rémunération.

«Ni les administrateurs ni les maîtres, écrivent Migué et Marceau, n'éprouvent d'incitation à se montrer productifs ou conscients des coûts, puisqu'ils n'y gagneraient pas grand-chose. Ce ne sont pas de mauvais maîtres, mais ils n'ont aucune raison d'être bons».

«Si le régime récompensait l'autonomie, l'économie et l'esprit d'équipe, on découvrirait peut-être que les enseignants sauraient mettre à profit l'expérience et la formation qui, dans les conditions actuelles, ajoutent beaucoup au fardeau fiscal, mais peu au service».

Le budget de l'école est déterminé par le nombre d'élèves inscrits. La rémunération est fixée en fonction du nombre d'années de scolarité de l'enseignant et de son ancienneté, des critères qui n'ont rien à voir avec la performance. De son côté, Claude Castonguay avait fait des vagues en suggérant en 1990, dans le cadre de consultations en vue de la réforme de la santé, d'organiser le système pour en accroître la productivité.

Pour cela, rien de mieux que de s'ouvrir à la concurrence, disait-il. D'une part en laissant le secteur privé faire la compétition au public dans les soins à domicile, les soins légers, l'hébergement. Mais surtout en s'appuyant sur la motivation des individus qui, par nature, recherchent une rémunération supplémentaire s'ils performant davantage.

Castonguay disait que le mode d'allocation des budgets donne «une prime à l'inefficacité».

«Plus il y a de services, de départements ou de personnel, plus le budget d'un hôpital est élevé. On n'accorde aucun encouragement à la rationalisation. Il faut en arriver à ce que les hôpitaux aient intérêt à devenir plus efficaces: il faut qu'ils soient récompensés, même sur le plan financier, s'ils ont réussi à mieux se conformer à leur mission».

La proposition Johnson peut entraîner la décentralisation de la négociation des conditions de travail, d'où «l'éclatement des conventions collectives», se plaint la CSN, qui craint peut-être tout autant l'effritement de ce que Migué et Marceau appellent «le monopole syndical».

Dans un mémoire déposé auprès du ministre de la Santé en février 1992, l'Association des hôpitaux réclame justement «la décentralisation des négociations en ce qui touche l'organisation du travail». Les cégéps ont réclamé l'automne dernier plus d'autonomie.

L'an passé, 64% des commissions scolaires avaient exprimé leur accord dans un sondage pour qu'elles deviennent responsables de «déterminer et de négocier toutes les conditions de travail de leurs employés, à l'exception du «monétaire lourd» (ce qui comprend les salaires, les droits parentaux, les assurances et le régime de retraite)».

Il semble y avoir un courant, encore mal balisé, que Québec cherche à canaliser pour faire plus avec moins. Mme Pagé pense que la proposition Johnson ne vivra pas plus longtemps que le printemps, tellement elle est aux antipodes de la réalité actuelle. A Québec, on n'en est pas si sûr.

Chrétien gardera Elijah Harper à n'importe quel prix

Même si cela doit lui coûter des votes au Québec

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le chef libéral Jean Chrétien préfère perdre des votes au Québec plutôt que de se départir d'Elijah Harper qui portera les couleurs libérales dans Churchill, un comté manitobain, aux prochaines élections fédérales.

Harper avait empêché la ratification de l'accord du lac Meech, en 1990. Il siégeait comme député provincial du Nouveau parti démocratique à la législature manitobaine. Sa désignation comme candidat fait grogner les libéraux fédéraux du Québec.

«Peut-être que ça va coûter des votes, dit Chrétien. Si je paie un prix, je serai fier.»

«Je crois que les Québécois sont généreux et que si les Indiens de Churchill ont décidé de se donner M. Harper pour les représenter, nous devons être fiers de l'avoir au Parti libéral.»

«Tout le monde sait qu'il s'est opposé au lac Meech et tout le monde sait qu'il l'a fait dans l'intérêt de sa population, alors pourquoi devrait-on s'excuser de ça? Pourquoi



Jean Chrétien parlait hier devant la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy. PHOTO PC

VOIR PAGE A-10 : CHRÉTIEN



Agouillée sur la Place Rouge, cette dame prie pour que la Russie connaisse enfin la stabilité politique. A l'arrière-plan, des manifestants pro et anti Eltsine. Le parlement russe doit étudier aujourd'hui une motion de destitution du président. Nos informations, page A-5.

André Boisclair dénonce «l'intégrisme» dans le Parti Québécois

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Il nous faut «dépequiciser» la souveraineté et dénoncer «l'intégrisme» qui habite le Parti québécois, prévient le plus jeune de ses députés.

André Boisclair croit qu'il importe dès maintenant d'établir les conditions qui vont non seulement permettre de faire la souveraineté, mais surtout de la réussir. «Nous devons continuer à tendre la main, à ouvrir nos portes et à dénoncer l'intégrisme qui, même s'il nous garde au chaud, nous guidera droit à l'asphyxie».

Parce qu'il a décelé autour de lui dans le parti des «attitudes frileuses» et parce qu'il est convaincu que ce serait une grave erreur de laisser s'installer l'impression que l'objectif de la souveraineté est la propriété du PQ, le député de Gouin a jugé le temps venu de sonner l'alarme. Mise en garde qu'il reformulera demain à l'occasion du congrès de mise en nomination de son comté et dont il a confié l'essentiel dans le cadre d'une entrevue au DEVOIR.

Bâti avec l'étoffe du franc-tireur, André Boisclair avait profité du conseil national de mai 1992 pour brosser la cage, pour dire aux dirigeants péquistes que s'ils ne changeaient pas leur façon de faire, que s'ils ne parvenaient pas à reconstruire la coalition victorieuse de 1976, le parti y trouverait sa perte. Le coup avait porté.

Aujourd'hui, il récidive en souhaitant pousser un peu plus loin la prise de conscience.

Le moment lui apparaît propice en

ce que l'exécutif du parti est en voie d'élaborer un projet de manifeste politique, un document dont il n'a pas vu la couleur mais qu'il appréhende. La réflexion qu'il initie vise précisément à lancer un débat susceptible d'influencer les auteurs du manifeste, avant qu'il soit trop tard.

Essentielle-ment, le jeune député estime que la mise au point demeure superficielle, si ce sont seulement les réformes et la vision péquistes qui s'imposent. «La véritable souveraineté n'est rien si elle n'est pas créatrice; il nous faut «dépequiciser» ou mieux encore «outre-pequiciser» la souveraineté et en faire un projet avec ceux et celles qui seront nos partenaires dans l'aventure nationale».

L'importance de créer une nouvelle solidarité des origines, des régions et des allégeances est une notion qui revient souvent dans le propos d'André Boisclair, qui détecte et déplore à cet égard une forme de résistance chez trop de péquistes. «Nous devons comprendre que pour réussir le pays, il n'existe pas de solutions faciles hors de la solidarité, de la générosité et de la responsabilité de tous et toutes. Voilà ce qui nous permettra de submerger une fois pour toutes l'archipel de jalousie et l'individualisme lyrique qui habitent trop d'entre nous».



André Boisclair

VOIR PAGE A-10 : BOISCLAIR



Divergences à droite

Le débat sur la cohabitation divise la nouvelle majorité

Les Français retournent aux urnes demain pour le deuxième dimanche consécutif et voteront dans 497 circonscriptions. Le premier tour des élections législatives a été marqué par l'effondrement de la majorité sortante socialo-communiste, alors que la droite de la coalition RPR-UDF a remporté 100 sièges et s'est placée en bonne position pour raffer plus de 80% des 577 sièges de la prochaine Assemblée nationale.

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

L'intervalle entre les deux tours a été ponctué par les querelles de désistement à droite et par l'escalade de la polémique sur la cohabitation. Les escarmouches entre le président Mitterrand, qui n'entend pas démissionner, et le maire de Paris Jacques Chirac, dirigeant du RPR, qui souhaite la démission du président et qui refuse la cohabitation, ont repris de plus belle cette semaine. Le débat s'est envenimé au point de laisser apparaître des divergences profondes au sein même du RPR entre «cohabitationnistes» et «anti-cohabitationnistes».

Le président Mitterrand, jouant sur les contradictions de la droite, a pris un malin plaisir à laisser tomber de petites phrases ici et là pour semer la confusion. L'Elysée a d'abord affiché la plus grande sérénité après la défaite du premier tour. Le président, comme la Constitution le stipule, nommerait un premier ministre responsable devant le Parlement. Donc un premier ministre ayant la confiance de l'Assem-

blée et donc issu de la formation politique la plus nombreuse à l'Assemblée.

Puis, devant les propos virulents de Jacques Chirac sommant le président de se démettre «dans l'intérêt de la France», l'Elysée a fait savoir que le président pourrait finalement ne pas choisir un premier ministre dans le camp d'une formation qui veut le voir démissionner! Cela a déclenché un branle-bas au RPR, où Édouard Balladur, ancien ministre de l'Économie et des Finances, a bon espoir d'être désigné pour former le gouvernement.

Pendant que M. Balladur tâchait de bémoliser les propos de son chef pour préserver ses chances d'être nommé premier ministre, Valéry Giscard d'Estaing, autre candidat à Matignon, s'empressait de se prononcer pour «l'application stricte de la Constitution». Alors que Jacques Chirac et ses proches durcissaient le ton vis-à-vis de l'Elysée, Valéry Giscard d'Estaing appelait au respect des règles constitutionnelles. Il s'est même fait cinglant envers

son partenaire et éternel rival de la coalition de droite, affirmant que si la droite avait voulu refuser la cohabitation, il fallait le faire avant les élections.

La conduite de la politique étrangère deviendra vite une question épineuse

Finalement, M. Chirac, qui a été premier ministre de cohabitation de 1986 à 1988 et qui n'a aucune envie de renouveler l'expérience, a annoncé publiquement qu'il n'était pas candidat au poste de premier ministre et qu'il s'inscrivait plutôt «dans une réflexion à plus long terme». Autrement dit, il préfère s'en tenir à son objectif prioritaire, l'élection présidentielle dans deux ans.

Au-delà de ce débat quelque peu oiseux sur la cohabitation se pose la question de la conduite de la politique étrangère. Jacques Chirac souhaite que le président s'efface pour laisser le prochain gouvernement définir la politique étrangère. Or, sur plusieurs dossiers qui touchent aux relations internationales, Jacques



François Mitterrand



Jacques Chirac



Édouard Balladur

VOIR PAGE A-10 : DIVERGENCES

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A9
Agenda culturel...C12	Livres.....D1
Annonces classées...B10	Le Monde.....A5
Les Arts.....C1	Montréal.....A3
Avis publics.....B8	Mots croisés.....A4
Économie.....B1	Politique.....A8
Éditorial.....A8	Les Sports.....B12



Météo
Ensoleillé.
Max.: 12
Détails en B8

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

La Cour d'appel n'a pas mordu

La prise d'une perchaude au filet oblige les tribunaux à trancher entre le règlement québécois et les droits ancestraux des Mohawks

DANNY VEAR
LE DEVOIR

Amateur de perchaudes, un Mohawk d'Akwesasne, George Weldon Adams, a toujours prétendu que ses droits de pêche ancestraux lui permettaient de jeter sans crainte ses filets dans les eaux du lac Saint-François. Comme ses ancêtres, il pouvait ainsi nourrir sa famille, disait-il.

Mais, Weldon Adams a été arrêté en mai 1982: il pêchait sans permis, contrairement aux exigences d'un règlement québécois sur la pêche. En conséquence, il a été reconnu coupable d'avoir pêché la perchaude au filet.

Depuis, M. Weldon Adams se battait devant les tribunaux. Son argument? Le règlement violait ses droits ancestraux reconnus dans la Constitution canadienne.

Dans un jugement rendu public hier, la Cour d'appel du Québec a décidé que la réglementation québécoise sur la pêche ne violait pas un droit de pêche ancestral de M. Weldon Adams et des Mohawks d'Akwesasne-St-Régis.

La raison? «Le titre indien concédé dans les terres de St-Régis en 1888 ne comporte pas un droit de pêche spécial dans le lac Saint-François», affirme le juge de la Cour d'appel, Marc Beauregard.

Dans un jugement étonné, la Cour d'appel a rejeté les arguments de M. Weldon Adams. Dans ce jugement, il y est question de droits territoriaux, des migrations des Mohawks en Amérique du Nord et d'histoire de la Nouvelle-France.

Le juge Beauregard disserte notamment sur les droits territoriaux des Mohawks d'Akwesasne.

Un titre indien original permet l'exercice d'un droit de pêche ancestral, explique le jugement. Or, les Mohawks d'Akwesasne ne détiennent pas un tel titre sur leurs terres de St-Régis ni sur les eaux du lac Saint-François.

Entre 1632 et 1665, les Mohawks occupaient leurs terres au sud du lac Georges. C'est seulement à l'invitation des Jésuites que certains d'entre eux ont quitté ces terres pour venir s'établir au sud de Montréal vers 1668.

Près d'un siècle plus tard, ces mêmes Mohawks ont été conduits dans une mission sur leurs terres actuelles de St-Régis. En clair, explique le juge Beauregard, les Mohawks d'Akwesasne n'ont jamais détenus un titre indien original sur les terres de St-Régis. Ils ont toutefois obtenu un «titre territorial concédé».

Voici le noeud de l'affaire. Le titre indien concédé dans les terres de St-Régis ne comporte pas un droit de pêche spécial dans le lac Saint-François, conclut le juge Beauregard.

Autre argument, M. Weldon Adams prétendait qu'un droit de pêche ancestral inhérent lui permettait de pêcher dans le lac Saint-François.

Le juge Beauregard est d'un autre avis.

Un traité permet l'existence d'un droit de pêche. Nul droit de pêche n'existe en soi, explique-t-il. En conséquence, «les Mohawks ne détiennent pas un droit de pêche spécial dans le lac Saint-François du fait qu'ils ont historiquement et traditionnellement pêché pour se

nourrir», explique le juge Beauregard.

En conséquence, le juge établit que la disposition du règlement que contestait M. Weldon Adams est constitutionnelle d'autant plus que cette disposition concerne spécifiquement l'octroi de permis de pêche aux autochtones.

Le règlement de pêche du Québec interdit la pêche à la perchaude à l'aide d'un filet. Devant les juges de la Cour d'appel, un biologiste est venu expliquer que la perchaude du lac Saint-François pouvait courir un danger réel avec ce mode de pêche.

La Cour d'appel a condamné M. Weldon Adams à payer 5000\$ aux autorités gouvernementales en raison des honoraires juridiques élevés qu'a entraînés cette affaire.

Dissident, le juge Melvin Rothman aurait accueilli la demande de M. Adams et l'aurait déclaré non coupable.

Désormais, M. Weldon Adams devra détenir un permis de pêche s'il veut taquiner le poisson dans les eaux du lac Saint-François.

DIVERGENCES Une lutte entre les partis de droite

SUITE DE LA PAGE 1

Chirac et le RPR s'opposent aux socialistes: sur le GATT où ils sont partisans de la ligne dure, sur la politique agricole commune européenne qu'ils souhaitent modifier, et sur la construction européenne où ils contestent certaines dispositions de Maastricht. De plus, il existe au RPR un fort courant anti-Maastricht, illustré par les chefs de file des opposants au traité Charles Pasqua et Philippe Séguin.

La sévérité de la sanction populaire au premier tour de scrutin n'autorisait pas le Parti socialiste français à espérer faire un rétablissement, l'enjeu du deuxième tour demain se situe ailleurs. La lutte demain ne sera plus tellement entre la gauche et la droite, entre la majorité sortante et l'opposition, mais entre les différents partis qui composent la droite.

La coalition RPR-UDF est désormais assurée d'une majorité qui, à force d'être écrasante, risque d'être inconfortable. Tout au long de cette semaine, entre les deux tours de scrutin, le parti RPR et le groupe UDF ont tenté d'assurer chacun sa prééminence au sein de la future assemblée en négociant à rebrousse-poil les désistements dans les circonscriptions où deux candidats de la droite pouvaient se maintenir. Dans ce jeu



Jacques Chirac et François Mitterrand, à l'époque de la cohabitation de 1986.

de pouvoir, le dirigeant du RPR Jacques Chirac cherche à maintenir l'avance de son parti sur la coalition UDF emmenée par Valéry Giscard d'Estaing. Si le parti RPR (néo-gaulliste) parvient à obtenir plus de députés que l'UDF, il devrait être en principe celui où sera choisi le prochain premier ministre.

Si l'UDF parvient à se hisser au niveau du RPR, son dirigeant Valéry Giscard d'Estaing, ancien président, peut espérer décrocher le poste de premier ministre.

Le Parti socialiste et le Parti communiste n'ont pas réussi à faire élire un seul député au premier tour de scrutin. Plusieurs des personnalités

les plus en vue de la gauche sont en ballottage et parfois en difficulté. De main, les ministres et anciens premiers ministres Roland Dumas, Jack Lang, Jean-Pierre Chevènement, Pierre Bérégovoy, Michel Rocard, Laurent Fabius jouent leur siège de députés.

A quelque chose malheur est bon: la gauche est sortie du premier tour de scrutin dans un état de délabrement tel qu'elle ne peut se permettre de s'entre-déchirer tout de suite. Les querelles de désistement n'ont pas eu lieu dans son camp, et le report des voix communistes et socialistes sur le candidat de gauche le mieux placé devrait s'effectuer sans problème. Mais les derniers pointages n'accordent aux socialistes guère plus de 60 à 80 sièges dans la future Assemblée.

CHRÉTIEN Allié du Québec

SUITE DE LA PAGE 1

aller toujours brasser les vieux problèmes quand on parle d'avenir et avec une petite dose... raciale?»

En revanche, M. Chrétien se présente comme l'allié du Québec dans le domaine économique, affirmant vouloir appliquer à l'échelle canadienne, «ce qu'essaie de faire le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay, avec une politique qui s'articule autour du concept des grappes industrielles».

«Avec un gouvernement libéral à Ottawa, Gérald Tremblay pourra compter sur un partenaire fédéral», dit-il, hier, à la Chambre de commerce de Sainte-Foy, près de Québec.

Le discours de M. Chrétien a porté essentiellement sur la politique économique de son parti, qui veut jouer, une fois au pouvoir, «un rôle actif de coordination» des politiques économiques.

Le chef libéral n'a pas échappé à la mode et a émaillé son discours d'expressions qui suggèrent le renouveau. Comme Kim Campbell parle de «renaissance canadienne», M. Chrétien suggère une «véritable révolution tranquille» canadienne et annonce que «le leadership des années 90 sera radicalement différent de ce que nous avons connu dans le passé».

Il faut remobiliser les Canadiens, leur redonner la fierté et le sentiment d'appartenance à leur pays. Et «redonner confiance aux Canadiens dans leurs institutions», dit-il, en soulignant qu'il «connaît ce pays mieux que n'importe qui d'autre».

Il est sorti de son texte écrit à la fin pour défendre la désignation d'Elijah Harper, sans le nommer toutefois.

Il est «immoral», dit-il, de criti-

quer un parti parce qu'il «accepte un politicien qui a défendu les intérêts des plus faibles de la société» accusant les conservateurs de vouloir se faire du capital politique avec cette affaire.

«Aucun parti politique n'a le droit de refuser aux plus pauvres de la société de se faire représenter au Parlement canadien par quelqu'un qu'ils croient qu'il sera entendu».

Au plan économique, M. Chrétien annonce un gouvernement plus interventionniste. «Il est devenu urgent d'intervenir», dit-il. Tout en précisant que dans le contexte de la lutte au déficit, «les nouveaux programmes devront être financés à partir d'une redistribution des ressources existantes».

Il songe à un «programme national d'apprentissage» pour la main-d'oeuvre, il parle d'un «réseau national d'information technologique».

Il mettra à la disposition des universités des fonds pour la recherche et développement, dit-il. Mais à condition que «l'université s'associe à l'entreprise privée pour obtenir des sommes égales à celles que versera le gouvernement. Ce serait une façon de s'assurer que la recherche soit orientée vers des applications commerciales», dit-il, sans expliquer comment les institutions protégeront leur pleine indépendance.

Il a réitéré sa promesse d'annuler le contrat de 5,8 milliards pour l'achat d'hélicoptères, projet piloté par la ministre de la Défense et candidate favorite au leadership conservateur, Mme Kim Campbell.

Ces hélicoptères doivent faire la chasse aux sous-marins soviétiques, dit-il, alors que l'URSS n'existe plus: «Les Russes, ajoute-t-il, n'ont même pas l'argent pour mettre du pétrole dans leurs sous-marins pour envahir nos côtes».

BOISCLAIR Il faut «dépéguiciser» la souveraineté

SUITE DE LA PAGE 1

Dans cette optique d'ouverture du parti vers l'extérieur, le député de Gouin invite les péquistes à saluer et encourager tous ceux qui s'engagent sur la voie de la réflexion, les Jean Allaire, Mario Dumont, Claude Béland, Rosaire Morin. «Même si parfois ils s'engagent sur des voies différentes et même si pour certains d'entre eux la souveraineté n'apparaît pas encore comme le moyen, leurs préoccupations sont aussi celles qui animeront les citoyens d'un Québec souverain».

Et si jamais Jean Allaire l'invite à participer aux délibérations de son club de réflexion, André Boisclair n'hésitera pas. «Je suis prêt à discuter avec tous ceux qui sont de bonne foi et sont prêts à le faire dans un cadre où la logique et le respect l'emportent sur la partisanerie politique».

À son avis d'ailleurs, l'action politique et le discours péquistes doivent de façon non équivoque contribuer à l'élargissement de la base politique du parti, non pas à son cloisonnement. «Serions-nous devenus à ce point arrogants qu'on oublierait que René Lévesque fut, avant de fonder ce grand parti qu'est le nôtre, un éminent ministre libéral? Que notre chef Jacques Parizeau fut, à mon âge, un fédéraliste de bon teint, que Lucien Bouchard fut ministre conservateur au Canada?»

Pour réussir le pays, dit-il encore, nous devons accepter le fait que des gens puissent changer d'idée et s'ouvrir aux nôtres. «En termes clairs, arrêtons de piocher sur le 45% d'appuis à la souveraineté, travaillons sur ce

qui nous manque».

Même si la litigieuse question de l'association économique avec le Canada anglais a jadis divisé les péquistes, André Boisclair la ramène sur le tapis. «Nous devons identifier nos liens de convergence avec tous nos partenaires. Il y a une foule de domaines où il faudra qu'un Québec souverain délègue un certain nombre de pouvoirs».

«Il nous faut proposer au reste du Canada, friand de formules, non pas le triple E, mais plutôt le triple A pour: deux pays associés, amis et alliés. L'association sera acceptée dans la mesure où elle sera avantageuse aux deux parties. Nous ne pouvons plus faire abstraction de ces liens formels et informels qui nous uniront au reste du Canada».

«Dépéguiciser» la souveraineté, dénoncer l'intégrisme, élargir la base du parti, tendre la main aux hérétiques, redéfinir l'association. Des idées que le député Boisclair sait dérangeantes pour bien des dirigeants et militants du parti. Il le concède. Mais il n'a pas l'intention de s'en excuser. «Les gens qui se replient sur soi font fausse route et il y en a pas mal au PQ. Je suis un coureur de fond et ce n'est pas mon engagement politique qui va m'empêcher d'entretenir un dialogue avec des gens qui ne sont pas dans le parti. Dans mon carré de sable, la majorité des gens sont de l'extérieur du parti et j'ai réussi à faire une jonction avec les militants de mon comté. Cela a donné d'heureux résultats. Ce modèle devrait être celui qui anime les gens de notre parti».

Le Mérite annuel du français dans la culture remis à Lise Bissonnette

LE DEVOIR

La directrice du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, a reçu hier le Mérite annuel du français dans la culture. Mme Bissonnette incarne, a expliqué le président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, lors de la cérémonie de remise des Mérites du français, la langue française vivante dans ce qu'elle a de meilleur.

Mme Bissonnette est au nombre de 16 personnalités et d'organismes qui se sont valu hier un Mérite, qui vise à récompenser les initiatives ayant contribué à la promotion du français au cours de l'année. Des Mérites sont accordés dans le milieu de l'enseignement comme dans le milieu du travail. Entreprises, syndicats, municipalités et associations professionnelles et individus sont éligibles.

Le syndicat des travailleurs et travailleuses des Autobus de La Diligence ont par exemple reçu un mérite pour avoir aidé 40% de leurs 25 membres à obtenir un diplôme d'études secondaires. Le Barreau du Québec a également remporté un Mérite du français au travail pour son jeu linguistique visant à faire prendre

conscience des erreurs, barbarismes et anglicismes les plus fréquents dans la profession.

Depuis l'an dernier, une personnalité du monde culturel est également honorée, choisie par un jury composé du président de l'Union des artistes, M. Serge Turgeon, du président de l'Union des écrivains et écrivains québécois, M. Bruno Roy, et de la présidente de la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs, Mme Louise Pelletier.

Mme Bissonnette a été choisie parmi une liste de 36 personnalités établie au terme d'un vote parmi les membres des trois organismes ci-haut mentionnés.

La lauréate n'était pas présente à la cérémonie de remise des Mérites, étant à l'extérieur du pays. Mais son message fut retransmis sur écran: la langue d'ici, a-t-elle dit, est souvent correcte mais très terne car nous vivons dans une mer de traduction. Le défi est justement de faire de notre langue, au-delà d'un outil de communication, un art.

La cérémonie d'hier clôturait la Semaine du français dont l'initiative revient à l'Office de la langue française, au Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec et à l'Union des artistes.

Gorbatchev toujours populaire



L'ANCIEN président de l'Union soviétique, Mikhail Gorbatchev, est entouré d'une foule de supporters, après avoir visité une école secondaire de Calgary. Présentement en visite au Canada, Gorbatchev sera de passage à Montréal dimanche soir et lundi.

LE DEVOIR

LES SPORTS



GILLES C. MARCOTTE

Hop la vie

Elle est loin... très loin... oui, elle est partie, comme une balle, retroussée de l'autre bord de la clôture...

De la frénésie Canadiens-Nordiques, pas question de se laisser manger la flanelle sur le dos, des prises de bec radiodiffusées, des amateurs d'ailes de poulet qui trépident dans les cages au sport...

La saison des planches à roulettes, des bébés dans les poussettes, de la couenne qui chauffe, des assis sur les balcons, des étendus sur les chaises longues...

La saison de la fenêtre entrouverte, de la porte entrebâillée, de la corde à linge, de ceux qui tirent leur épingle du jeu, de la salive qui dégouline dans les lignes grandes ouvertes...

La saison du klaxon, de la poussière dans l'oeil, du lilas, attention! deux semaines seulement, des Expos nos Z'Amours, des retraits sur trois prises, des circuits, des coups de coeur, des amourettes, des hit and run...

Coup de chapeau enfin, à quelques-uns parmi ceux qui nous ont fait quelque plaisir cet hiver: la biathlone Myriam Bédard, le sprinter Bruny Surin, le skieur Jean-Luc Brassard...

Bye!

Oleg Petrov à la rescousse contre les Sénateurs ce soir

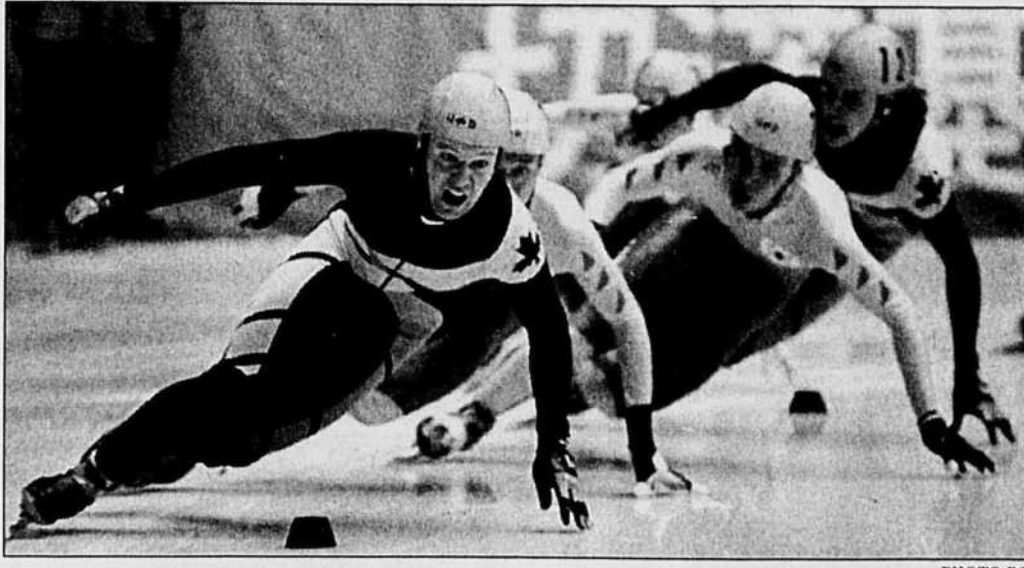
Savard et Leeman mis de côté

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Denis Savard et Gary Leeman, deux vétérans sur lesquels Jacques Demers entend miser lors des éliminatoires, ne seront pas du match qui opposera le Canadien aux Sénateurs d'Ottawa, ce soir, au Forum...

qui refuse d'identifier Savard et Leeman comme des boucs émissaires. Savard n'offre pas du grand hockey depuis qu'il est remis d'une séparation de l'épaule droite...

Leeman a appris la nouvelle d'un journaliste, lui qui n'avait pas saisi la signification du chandail blanc. Un gros juron aurait accompagné sa surprise...



Sylvain Gagnon, vainqueur surprise au 1500 mètres de Pékin.

Mondiaux de patinage sur courte piste

L'or pour Lambert et Gagnon

Pékin (PC) — Les Montréalais Nathalie Lambert et Sylvain Gagnon ont tous deux remporté la médaille d'or lors des épreuves de 1500 mètres des championnats mondiaux de patinage de vitesse sur courte piste, à Pékin.

Lambert a réalisé un temps de deux minutes, 39,42 secondes pour devancer la Sud-Coréenne Lee Kiyung Chun de 24 centièmes de seconde...

Une autre Montréalaise, Isabelle Charest, s'est rendue jusqu'à la demi-finale, tandis qu'Angela Cutrone, de Saint-Léonard, a été une des nombreuses patineuses éliminées à chuter dès la première ronde.

Gagnon a été un gagnant surprise puisqu'il en était à sa première présence aux championnats du monde. Il a franchi la distance en deux minutes, 30,22 secondes.

SUPER-GÉANT

Aamodt et Seizinger lauréats

AGENCE FRANCE-PRESSE

Aare — Le Norvégien Kjetil-Andre Aamodt, victorieux hier du super-G d'Aare (Suède), a remporté la Coupe du monde de la spécialité pour la saison 1992-93 et menace désormais la suprématie du Luxembourgeois Marc Girardelli...

Le Luxembourgeois, qui n'a terminé qu'en 15e position dans la station suédoise, ne compte plus qu'une avance de quelques points sur le Norvégien avant les deux dernières épreuves de la saison, prévues ce week-end.

Parti avec le dossard 6, Kjetil-Andre Aamodt s'est imposé sur le fil à Aare, devançant l'Autrichien Guenther Mader de .06 de seconde seulement, et le Suisse Franz Heinzer de .08.

Le Norvégien, décidément très en forme en cette fin de saison, a signé ainsi son troisième succès cette année dans un super-G de la Coupe du monde.

La «finale» des Coupes du monde masculine et féminine se poursuivra aujourd'hui et demain sur les pistes de la station suédoise, avec les slaloms géants et les slaloms.

Par ailleurs, l'Allemande Katja Seizinger, victorieuse hier, a remporté la Coupe du monde de la spécialité pour la saison 1992-93 et a du même coup pris la première place au classement général provisoire de la Coupe du monde féminine de ski alpin.

Grâce à ce succès, l'Allemande a ravi la première place au classement général provisoire à l'Autrichienne Anita Wachter, qui n'a terminé qu'en 7e position dans le super-G d'Aare.

Katja Seizinger, la jeune étoile montante du ski allemand, 20 ans, avait déjà empoché jeudi le titre final de la Coupe du monde de descente, après la décision des organisateurs d'Aare d'annuler l'ultime épreuve du calendrier de la saison, en raison de mauvaises conditions météorologiques sur le site des compétitions.

Partie avec le dossard 7, Katja Seizinger s'est imposée dans le super-G d'Aare devant l'Autrichienne Ulrike Maier, à .14/100 de seconde, et l'Italienne Deborah Compagnoni à .24.

Grand Prix du Brésil

Alain Prost et Williams-Renault hors de portée

PATRICE BURCHKALTER AGENCE FRANCE-PRESSE

Sao Paulo — Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren Ford) avait raison de ne pas croire au miracle, chez lui sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo. La première journée d'essais du Grand Prix du Brésil de Formule 1, hier, n'a été qu'une confirmation de ce que chacun attendait.

Kyalami, le Grand Prix d'Afrique du Sud, n'avait donc été qu'un leurre. Les monoplaces anglo-français sont bien au-dessus du lot et il sera difficile de barrer la route du titre mondial à Prost.

«La voiture n'est pas facile à conduire sur les bossa avisé Prost. Dès que l'on veut l'améliorer en confort, nous perdons en performance.

«Je suis surpris d'avoir creusé un tel écart compte tenu du fait que je ne suis pas totalement satisfait du châssis, surpris... et content de voir nos adversaires aussi loin. Mais il ne faut pas tirer de conclusions hâtives. Attendons les premiers Grands Prix européens pour avoir une idée plus exacte.»

La supériorité du triple champion du monde français et des Williams-Renault Elf s'était déjà manifestée lors des essais libres du matin. Et encore, Prost, victime d'une panne de pression d'essence, n'avait pu exprimer tout son potentiel.

L'après-midi, la domination fut totale, le Britannique Damon Hill ne laissa pas échapper l'occasion de se placer derrière son leader.

COUPE DAVIS

Canada 1, Chili 1

Double faux pas américain en Australie

Santiago du Chili (CP) — Le Chili et le Canada étaient à égalité à l'issue des deux premiers simples comptant pour la Zone américaine 1 de Coupe Davis, un cran sous le groupe mondial.

Sergio Cortes, le meilleur joueur du Chili, a défait Sébastien Lareau, de Boucherville, en trois manches de 7-5, 6-3 et 7-6 (7-4) dans la première rencontre de la journée.

Le Torontois Andrew Sznjder a par la suite défait Marcelo Rios en quatre sets de 4-6, 6-4, 6-4 et 6-4 pour créer l'égalité.

Ailleurs dans le groupe mondial, la Tchécoslovaquie a pris les devants 2-0 sur le Danemark, la Suède domine Cuba 2-0, les Indes et la Suisse sont à égalité 1-1, tout comme l'Espagne et les Pays-Bas, alors que la France et l'Italie devancent l'Australie et le Brésil 2-0.

Par ailleurs, à Melbourne, l'équipe d'Australie de tennis est bien partie pour éliminer dès le premier tour de la Coupe Davis celle des États-Unis, lauréate l'an passé.

Masur, un habitué de la Coupe Davis, a remporté facilement son quinzième match dans cette compétition. Vainqueur en quatre sets, 6-3, 6-7 (6/8), 6-4, 6-2, il a placé l'Australie sur orbite.

Mis en confiance, Woodforde, malgré un mauvais départ, a battu Wheaton, en quatre manches également, 3-6, 7-6 (7/1), 6-4, 6-4, mettant opportunément fin à une série de quatre matches perdus en Coupe Davis.

Jim Grabb et Richey Reneberg seront donc «condamnés» à la victoire, samedi dans le double, face à Mark Woodforde et Todd Woodbridge.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

HIER

Table with 2 columns: Team and Score. Rows: Chicago 3 - Rangers 1, Saint Louis 2 - Winnipeg 4, Los Angeles à Edmonton, Calgary à Vancouver

Table with 2 columns: Team and Score. Rows: Montréal 0, Boston 2, Tampa Bay 3, Ottawa 2 (p), Washington 5, Islanders 2, San Jose 2, Philadelphie 5, New Jersey 3, Pittsburgh 4, Toronto 3, Minnesota 3, Buffalo 6, Chicago 4. Ce soir: New Jersey à Washington, Pittsburgh à Boston, Philadelphie à Québec, San Jose à Islanders, Detroit à Tampa Bay, Hartford à Minnesota, Ottawa à Montréal, Toronto à Edmonton, Québec à Buffalo, Los Angeles à Winnipeg, Ottawa à Buffalo, Québec à Rangers, Toronto à Calgary, Hartford à Chicago

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Table with 7 columns: Team, G, A, P, N, BP, BC, PTS. Rows: x-Montréal, x-Boston, x-Québec, x-Buffalo, Hartford, Ottawa, Pittsburgh, Washington, New Jersey, Rangers, Islanders, Philadelphie

Table with 7 columns: Team, G, A, P, N, BP, BC, PTS. Rows: x-Vancouver, x-Calgary, Los Angeles, Winnipeg, Edmonton, San Jose

Conférence Clarence-Campbell

Table with 7 columns: Team, G, A, P, N, BP, BC, PTS. Rows: Chicago, Detroit, Toronto, Saint Louis, Minnesota, Tampa Bay

Table with 7 columns: Team, G, A, P, N, BP, BC, PTS. Rows: x-Vancouver, x-Calgary, Los Angeles, Winnipeg, Edmonton, San Jose

Table with 7 columns: Team, G, A, P, N, BP, BC, PTS. Rows: x-Assurés d'une place dans les séries.

LES MENEURS

Table with 3 columns: Parfois d'hier non compris, Canadian, Points. Rows: LaFontaine, Lemieux, Oates, Yzerman, Gilmour, Turgeon, Moggi, Turgeon, Selanne, Recchi, Robitaille, Stevens, Bure, Sundin, Hull, Sakic, Rolnik, Jamney, Juneau

EN BREF

RETOUR DE BUDD EN ANGLETERRE

L'athlète sud-africain, Zola Budd, va retourner en Angleterre en juin prochain afin de se préparer pour la saison d'athlétisme. L'ancienne championne du monde de cross-country, 26 ans, avait dû quitter l'Angleterre il y a plusieurs années à la suite de manifestations anti-apartheid à son encontre.

MARADONA ET LA RETRAITE

Buenos Aires (AFP) — L'éventualité d'abandonner prochainement le football a été avancée, hier à Buenos Aires, par le footballeur argentin Diego Maradona, 33 ans en octobre prochain, qui a par ailleurs démenti sur une radio qu'il retournerait à Boca Juniors où il a joué il y a plusieurs années.

BAUER AU PARIS-ROUBAIX

Paris (AFP) — Le coureur cycliste canadien Stever Bauer, 33 ans, ancien membre de l'équipe Motorola, sera le 11 avril au départ de la classique française Paris-Roubaix sous le maillot de son ancienne formation «Bauer s'est entraîné depuis quatre mois avec un nouveau vélo, et il est persuadé que son nouvel engin lui permet de mieux utiliser sa puissance et sa vitesse», a déclaré le manager général de l'équipe américaine, Jim Ochowicz.

OJEDA: TEST NÉGATIF

Ce n'est que dans plusieurs semaines qu'on saura ce qui s'est vraiment passé lors de l'accident de bateau qui a coûté la vie aux lanceurs Steve Olin et Tim Crews, des Indiens de Cleveland. Le lanceur Bob Ojeda, qui a reçu son congé de l'hôpital hier, a été le seul survivant de ce tragique accident et les tests effectués ont prouvé qu'il n'était pas sous l'effet de l'alcool.

COUP DOUBLE DE DELGADO

Barcelone (Reuter) — L'Espagnol Pedro Delgado a fait coup double hier en remportant la dernière étape de la semaine catalane cycliste, un contre-la-montre en côte de 12 kilomètres, pour s'adjuger l'épreuve. L'ancien vainqueur du Tour de France a précédé au final son compatriote Laudelino Cubino et le Suisse Laurent Dufaux.

Advertisement for CITE 107.3 FM. Text: GAGNEZ SANS EFFORT! 35 voyages pour deux personnes à CUBA, des assortiments de 6 bouteilles «Les Classiques» de la S.A.Q., des billets de spectacles, des disques compacts de vos artistes préférés. Écoutez CITE ou composez le 790-CITÉ. Du 1er mars au 16 avril 1993.